

## " L'unité nationale est une absolue nécessité "

Le ministre de l'intérieur, Bernard Cazeneuve, s'inquiète des tensions et défend les mesures de l'exécutif



Mis en cause par la droite et l'extrême droite pour sa gestion de la menace terroriste, Bernard Cazeneuve, le ministre de l'intérieur, répond dans une interview au *Monde*, et s'en prend à ceux qui, en pro-posant des " lois d'exception ", veulent " s'affranchir de l'Etat de droit ".

### **La droite a immédiatement mis en cause le gouvernement après l'attentat de Nice, survenu le 14 juillet. Y a-t-il eu une faille ?**

A Nice, la polémique a commencé dans les minutes qui ont suivi la commission de l'abject attentat. Des élus ont proféré des accusations et mis en cause les services de l'Etat. Que s'est-il passé ? Un individu, qui n'était pas connu des services de renseignement, qui n'avait jamais été condamné pour des faits en lien avec le terrorisme, est passé à l'acte de manière extrêmement violente.

L'enquête en cours tend à montrer qu'il s'est très récemment radicalisé, et qu'il n'avait pas combattu aux côtés de l'organisation Etat islamique - *EI* - . D'ailleurs, cette dernière n'a pas revendiqué l'organisation de cet acte terroriste mais y a apposé a posteriori son logo.

Ceux qui prétendent savoir garantir le risque zéro mentent aux Français. Il est extrêmement difficile de détecter la préparation d'un tel attentat et je veux saluer le courage des policiers et la rapidité de leur intervention.

**Le président (Les Républicains) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Christian Estrosi, vous accuse de mentir sur les effectifs de police nationale présents sur place, assurant qu'il n'y avait pas les 64 agents promis. Quel était l'état des forces ce soir-là ?**

Nous devons la vérité aux victimes et aux familles des disparus, face aux mises en cause qu'ont subies le préfet, le directeur départemental de la sécurité publique, les policiers qui ont été exemplaires. Nous avons reconstitué la liste de tous les policiers nationaux qui étaient sur le terrain à partir des mains courantes attestant de leur engagement. Ils étaient 85 à 19 heures, 89 à 20 heures, 92 à 21 heures et 64 entre 22 heures et 23 heures. Je tiens ce tableau récapitulatif des présences à la disposition de la justice.

Sur ces sujets, nous devrions faire bloc. Les responsables politiques doivent s'ériger au-delà de leurs propres intérêts et se garder de toute tentation populiste : c'est la protection de la nation dont il est question. Je sais que des échéances politiques se profilent. Mais ces polémiques abaissent la parole publique et risquent d'affaiblir le pays. L'unité nationale n'est pas un confort politique pour ceux qui gouvernent mais une exigence commune, une absolue nécessité. Elle est la condition de la résilience.

### **Faut-il renoncer à certains -événements ou rehausser les standards des dispositifs de -sécurité ?**

La France doit demeurer la France. C'est pourquoi nous avons maintenu l'Euro de football et la COP21. Cela a exigé une étroite coopération entre l'Etat, les organisateurs et les collectivités locales, pour prendre toutes les précautions et assumer ensemble, dans la solidarité, un haut niveau de sécurité. Nous devons en faire de même pour les grands rendez-vous tout au long de la saison estivale. J'ai adressé plusieurs instructions aux préfets en ce sens, car il est essentiel que nous nous adaptions en permanence.

L'attentat de Nice est, par sa modalité, le profil de son auteur, très différent de ce que nous avons vécu jusqu'à présent. A Nice, nous avons été confrontés à une violence pathologique qui a trouvé son assouvissement dans l'idéologie mortifère de l'EI.

Toutes les mesures prises ne garantiront jamais le risque zéro. Dire cela, c'est dire la vérité aux Français sur la réalité de la menace. C'est qualifier lucidement la nature protéiforme du terrorisme qui nous vise pour mieux le combattre, avec une détermination sans faille.

### **Nicolas Sarkozy et Alain Juppé vous ont reproché de ne pas avoir pris toutes les mesures ces derniers mois pour empêcher une attaque terroriste...**

Nous menons une guerre totale contre le terrorisme. Nous avons mis en œuvre la réforme du renseignement intérieur en créant la Direction générale de la sécurité intérieure - *DGSI* -, nous avons reconstruit le renseignement territorial en augmentant sensiblement ses effectifs et ses moyens, après la funeste réforme des renseignements de 2008.

Nous avons créé l'état-major opérationnel de prévention du terrorisme, le fichier de signalement des personnes radicalisées à caractère terroriste, qui permet un meilleur suivi des individus radicalisés, mis en place un nouveau schéma national d'intervention des forces spécialisées, modernisé le matériel des primo-intervenants – brigade anticriminalité et peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie – en cas de tuerie de masse. Soutenir que nous ne mettrions pas tout en œuvre en raison d'une supposée désinvolture est aussi irresponsable qu'inacceptable.

**La commission d'enquête parlementaire sur les attentats de 2015 vous incite pourtant à une profonde refonte des -services de renseignement...**

Nous sommes prêts à aller plus loin et aucun débat n'est illégitime. Je suis, dans ma responsabilité, vigilant, et ne souhaite pas mettre les services de renseignement dans une situation de big bang permanent, au risque de les déstabiliser.

C'est ce qui est arrivé avec la réforme des renseignements généraux en 2008 : nous avons perdu énormément de capteurs et d'efficacité par la déstructuration des services, au moment où le terrorisme montait en puissance.

Il reste toujours des choses à faire, mais nous devons veiller à la cohérence des organisations et être assurés de gagner en efficacité. Je suis, par exemple, favorable à une structure permanente d'échanges d'informations, comme le propose la commission.

Le Conseil national du renseignement, placé auprès du chef de l'Etat, est la bonne structure pour jouer ce rôle. J'ai par ailleurs souhaité que l'on construise davantage de ponts entre le ministère, l'université et la recherche. J'installerai à la rentrée un conseil de stratégie et de prospective réunissant des personnalités du monde de la recherche et les hauts cadres du ministère.

**La présidente du Front national (FN), Marine Le Pen, estime que, dans tout autre pays, un ministre de l'intérieur avec un bilan de 250 victimes du terrorisme en dix-huit mois aurait démissionné. Avez-vous songé à démissionner ?**

Non, parce qu'on ne déserte pas le combat contre le terrorisme et pour la République, on le mène jusqu'au bout. On n'abandonne pas ses troupes. Le FN n'a voté aucune loi antiterroriste et Marine Le Pen s'est opposée au PNR européen dont nous avons tant besoin. Elle s'est aussi opposée à la loi sur le renseignement, au blocage administratif des sites Internet qui appellent au terrorisme.

Elle poursuit un objectif constant : susciter et entretenir la division dans le pays en ciblant tous les musulmans de France, sous couvert de dénoncer les islamistes. En attisant les antagonismes par les discours, le FN prête la main à l'objectif des terroristes : créer des fractures insurmontables. Il est une force de dislocation de la République et de la nation.

**Partagez-vous les inquiétudes du patron de la DGSI, qui dit redouter une " radicalisation de la société ", voire une confrontation entre l'ultradroite et le monde musulman ?**

Je suis préoccupé de l'exacerbation de certaines tensions dans la société française. L'outrance de certains propos risque de créer un climat aux conséquences lourdes pour le pays. C'est pourquoi l'instrumentalisation du terrorisme à des fins politiciennes est abjecte. Mais je sais aussi que le peuple français a la capacité de faire face.

**L'état d'urgence va être prolongé. Pourtant, sur 3 500 perquisitions administratives, seules cinq procédures judiciaires pour terrorisme ont été ouvertes. L'état d'urgence vise-t-il**

## **aujourd'hui plus à rassurer qu'à prévenir ?**

L'état d'urgence est un outil, parmi d'autres. Aujourd'hui, 80 % des assignations à résidence et plus la moitié des perquisitions effectuées concernent des individus fichés pour radicalisation. Si une seule de ces perquisitions nous permet de déjouer un attentat, nous nous devons de la mettre en œuvre. Le texte prolongeant l'état d'urgence permettra désormais d'exploiter les données numériques saisies, conformément à la jurisprudence du Conseil constitutionnel, et donc d'enclencher davantage encore de procédures judiciaires pour terrorisme.

## **Peut-on politiquement prendre la responsabilité de sortir de l'état d'urgence ?**

L'état d'urgence ne peut pas être un état permanent. Il permet la mobilisation de moyens exceptionnels quand les conditions de droit sont réunies, sous le contrôle du juge administratif. Ce n'est pas un état d'exception, il est constitutif de l'Etat de droit. L'attentat de Nice montre qu'il peut y avoir des répliques et appelle un niveau de vigilance renforcé. C'est le caractère imminent du péril qui justifie la prolongation. Ces circonstances exceptionnelles sont soumises à l'appréciation du Parlement.

## **Prolonger de plusieurs mois l'état d'urgence, cela -signifie que des personnes auront été assignées à résidence pendant près ou plus d'un an, sans faire l'objet de poursuites judiciaires. Est-ce tenable dans un Etat de droit ?**

Les assignations à résidence sont strictement encadrées, et soumises au contrôle du juge administratif. S'il ne les annule pas, c'est qu'elles sont fondées. Encore une fois, c'est en défendant les valeurs de la République, l'Etat de droit, les libertés publiques et non en y dérogeant, que nous vaincrons le terrorisme.

Ce sera un combat long et difficile. Il nous faut être lucides, humbles, déterminés et rassemblés. Nous le devons aux victimes, et nous le devons aux Français. Ceux qui proposent des lois d'exception veulent s'affranchir de l'Etat de droit.

Aucun pays au monde ayant cédé à cette tentation n'y a trouvé la protection qu'il en escomptait contre le terrorisme. Car l'Etat de droit est ce que les terroristes veulent détruire : c'est à son creuset que la République doit puiser sa force.

**Propos recueillis par Nicolas Chapuis, Julia Pascual, et Soren Seelow**